

# SUÈVRES

mars 2017 - n°9

Journal trimestriel  
information municipale

*Magazine*

## Les chemins ruraux, un réseau riche et varié



**Un budget 2017 prudent**

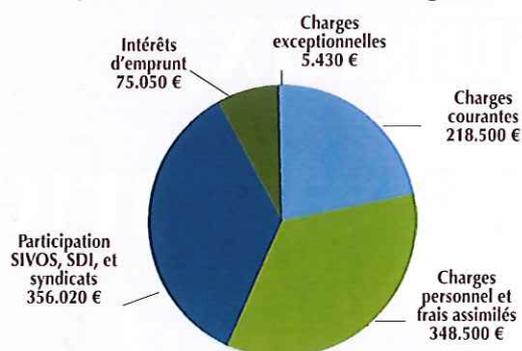
**Les cavaliers et meneurs d'équipages**

**Un club d'amateurs pour fleurir le village**

# SUÈVRES

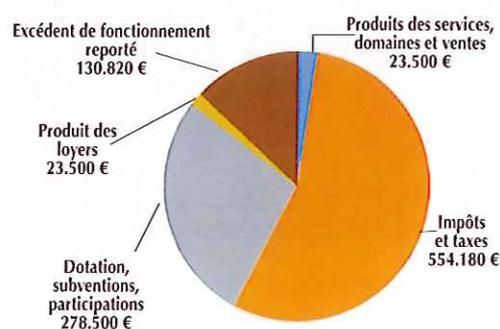
## Prudence pour le budget 2017

**Comment faire des économies sans renoncer aux investissements indispensables ? C'est le pari difficile de ce budget.** Ces chiffres sont prévisionnels, ils peuvent être modifiés par le conseil.



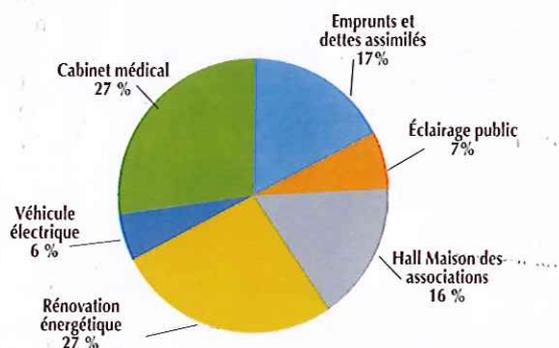
### Dépenses de fonctionnement

Elles s'élèvent à 1.005.500 €, en baisse de 23 % par rapport à 2016 pour tenir compte d'une baisse des recettes. Des économies importantes devront être faites dans tous les domaines.



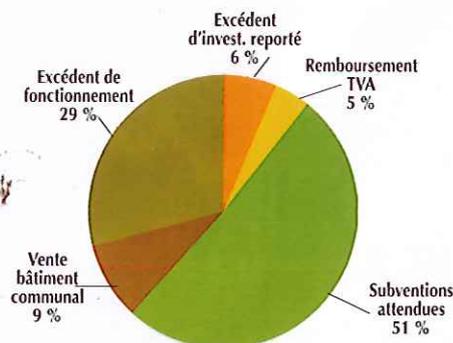
### Recettes de fonctionnement

Elles ont fortement diminué. L'imposition constitue l'essentiel de nos recettes, soit 554.180 €. Pour autant, le choix a été fait de ne pas augmenter les impôts cette année.



### Dépenses d'investissement

Les prévisions s'élèvent à 367.000 €, en augmentation de 16 % par rapport à 2016 pour réaliser plusieurs projets : cabinet de santé pluri-professionnel, isolation des bâtiments communaux, modernisation de l'éclairage public, rénovation du hall de la Maison des associations.



### Recettes d'investissement

Le projet du cabinet médical devrait amener des subventions importantes de la part de l'Agence régionale de santé et de la Communauté de Communes. À signaler que les économies de fonctionnement réalisées l'année dernière permettent d'abonder ce budget de 29 %.



### La comptabilité aux bons soins d'Anaïs

Depuis le 2 janvier, Anaïs Verger a été recrutée par la mairie pour assurer le suivi administratif de la comptabilité municipale. Le conseil a voté la création d'un mi-temps pour ce travail bien particulier. Anaïs a fait des études de comptabilité et de secrétariat au lycée Sonia-Delaunay puis a préparé un BTS par alternance au CFA de Blois et au service financier du domaine de Chambord. Elle assure sa mission avec compétence, aisance, discrétion et un grand sourire.

### Numéros utiles

Samu : 15,    Pompiers : 18,  
Police : 17,    Sans abris : 115



**Ville de  
Suèvres**

Mairie de Suèvres  
Place de la mairie, 41500 Suèvres  
Tél : 02.54.87.80.24.  
Fax : 02.54.87.80.36  
e-mail : mairiedesuevres@wanadoo.fr  
site : mairie.suevres.com

# SUÈVRES

## Editorial



En balade le long des prés communs, la famille Senghor de Fleury : quatre générations.

Mes chers concitoyens

C'est une caractéristique originale de notre village : Suèvres compte 90 km de chemins ruraux auxquels il faut ajouter le tour du Domino qui appartient à la Communauté de communes, le chemin du bord de Loire qui dépend du domaine fluvial de l'État et les dessertes agricoles privées gérées par l'association foncière. Ce réseau, dense et varié, offre de multiples possibilités de promenades tranquilles ou sportives. Si les chemins du plateau beauceron présentent assez peu d'intérêt, en revanche ceux qui sont au sud de la voie ferrée sont d'une grande diversité et permettent une découverte agréable de la nature et du village. *La Randonnée des moulins*, petite brochure éditée par le syndicat d'initiative, par exemple, propose trois circuits agréables et instructifs que l'on peut suivre à pied, à vélo ou à cheval.



Les amateurs ne s'y trompent pas, ils viennent nombreux tout au long de l'année : les clubs de randonneurs, les groupes de cyclotouristes, les cavaliers et meneurs d'équipes, sans oublier les P'tites-randos et l'Étoile-cyclo. Notre commune est inscrite sur les itinéraires remarquables du Loir-et-Cher (ouvrage paru en 2010) et sur ceux de la Loire à vélo. Elle est signalée, avec texte et photos, sur un guide édité en 2013 pour les pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle. C'est une chance et une richesse pour notre village au même titre que son patrimoine historique.

Une commission municipale a travaillé au recensement de nos chemins ruraux. Elle a mis en évidence la disparition de certains d'entre eux au cours du temps : manque d'entretien, déplacement, annexion pure et simple par les riverains. L'objectif est de régulariser la situation, autant que possible, et de retrouver ces chemins pour qu'ils reviennent dans le domaine privé de la commune.

Le début de l'année est traditionnellement consacré à l'élaboration du budget municipal, exercice d'autant plus difficile que les dotations de l'État diminuent et que nous devons faire face au remboursement de nos emprunts. La présentation simplifiée du budget, en page 2 ci-contre, met en évidence une prudence nécessaire qui n'empêche pas d'investir pour notre futur cabinet de santé. En effet, l'Agence régionale de santé a émis un avis favorable au projet de Suèvres, antenne de la MSP de Mer. C'est une nouvelle qui nous réjouit tous.

Philippe Lamoureux

### Photo de couverture



Photo janvier 2017. Tous les jeudis matin à 8 h 30, une douzaine de marcheurs se retrouvent devant le moulin de Rochechouard pour une randonnée de deux heures environ sur les chemins du village. Simplicité, amitié et bonne humeur sont au rendez-vous. L'itinéraire peut varier au gré des humeurs de chacun. Il n'y a que l'embaras du choix quand on connaît la variété des circuits possibles. Le groupe est informel, ouvert à tous, sans obligation sauf celle d'être à l'heure au départ.

# SUÈVRES

## Au conseil municipal



Travaux rue des Moulins en février : la rivière s'infiltrait dans les canalisations.

### Séance du jeudi 8 décembre Plusieurs commissions mises en place

- Une commission municipale « cimetières » a procédé à l'identification des tombes à l'abandon. Elle élabore désormais un nouveau règlement et a proposé une augmentation des tarifs des concessions cinéraires sachant que ceux-ci n'ont pas été réévalués depuis 2004. Les tarifs suivants sont adoptés : 80 € pour 15 ans, 120 € pour 30 ans, 200 € pour 50 ans.
- Une autre commission se penche sur les voies communales et les chemins ruraux dont certains ont disparu. Un recensement est en cours. Une 3<sup>ème</sup> commission travaille sur les commerçants et les artisans de Suèvres avec l'objectif de faciliter leurs activités.
- La Communauté de Communes Beauce-Val-de-Loire s'inscrit dans la dynamique des TEPCV (Territoires à énergie positive pour la croissance verte). Parmi les actions envisagées, figure en 13<sup>ème</sup> position le projet d'une piste cyclable entre La Grenouillère et Mer. Les membres du conseil ont rappelé avec force qu'un dossier a été déposé en 2014 pour une piste cyclable qui relierait le bourg de Suèvres à Mer en passant par la Grenouillère.

### Séance du jeudi 12 janvier Travaux réalisés ou en projet

- La réhabilitation du réseau d'assainissement rue Desjoyeaux, venelle du Pont-Bénit, et rue des Moulins, est terminée. Il a fallu changer les canalisations qui présentaient de nombreuses

failles, des affaissements, des cassures et des racines envahissantes. Les eaux usées s'échappaient dans la rivière qui envahissait les égouts entraînant mauvaises odeurs et dysfonctionnement de la station d'épuration. Coût total réparti sur deux exercices : 240.000 €.

- Un cheminement piétonnier a été réalisé rue de la gare pour accéder au cimetière des Noulets. Plusieurs parkings ont été aménagés : terrain de football, école maternelle, cimetière des Noulets.
- L'éclairage public des hameaux de Fleury et de Diziers devrait faire l'objet d'une modernisation pour plus d'efficacité et moins de consommation d'énergie.
- Le hall et les sanitaires de la Maison des associations seront rénovés et mis en conformité pour recevoir des personnes à mobilité réduite.
- Un effort devrait être fait concernant les passages protégés pour piétons, en particulier sur la RD 2152 où plusieurs sont effacés ou mal indiqués.

Le futur cabinet médical au n° 33 rue Lucien-Mignat.



Les derniers conseils municipaux ont été consacrés aux gros travaux engagés par la commune, à la question du cabinet médical et au budget de l'année 2017.

Séance du jeudi 9 février

### C'est parti pour le cabinet médical

L'Agence régionale de Santé a donné un avis favorable au projet d'installer à Suèvres une antenne de la MSP de Mer. Ce projet présente l'avantage de réunir deux médecins généralistes dans un lieu d'exercice unique. Les deux médecins pourront accueillir leurs internes et préparer ainsi leur succession. Par ailleurs, le projet est pluri-professionnel puisqu'il associe deux infirmiers et la pharmacie de la commune. La volonté des acteurs de travailler en collaboration étroite avec le pôle de santé de Mer a permis de valider le positionnement du cabinet pluri-professionnel de Suèvres comme cabinet secondaire de la MSP de Mer. La commune doit désormais engager les démarches de désignation d'un architecte dont la mission sera de réhabiliter les locaux du n° 33 rue Lucien-Mignat : trois cabinets, une salle d'attente, des équipements annexes et un appartement. ■

# SUÈVRES

## Les chemins ruraux



Le chemin des caves cet hiver (chemin rural 18).

**Une commission municipale a travaillé au recensement des chemins ruraux et à la mise à jour de leur tracé : opération difficile. Elle a fait appel à la prestation d'un technicien à la Safer-Centre pour en établir la carte.**

### Statut juridique des voies et chemins

**Les voies communales** sont d'intérêt général, elles font partie du domaine public de la commune. Elles sont inaliénables et imprescriptibles. L'entretien est à la charge de la commune. Le plus souvent, elles sont goudronnées.

**Les chemins et sentiers ruraux** sont d'intérêt local, ils appartiennent au domaine privé de la commune. Ils sont aliénables et prescriptibles. Il n'y a pas d'obligation d'entretien pour la commune mais pour les riverains. Le maire doit en assurer la conservation. Il peut rappeler aux riverains leurs obligations, si nécessaire par mise en demeure. En réalité, la plupart de ces chemins sont entretenus par la commune. (Exemples : toutes les ruelles de Fleury et le chemin entre le Pont de la Planche et Ruabourg). Le plus souvent, ils ne sont pas goudronnés.

**Les chemins d'exploitation agricole** sont des chemins privés destinés à desservir les différentes parcelles agricoles. Propriété de l'association foncière (sorte de mutuelle d'agriculteurs créée lors du remembrement de 1975), ils sont entretenus par elle. Beaucoup sont situés sur le plateau beauceron.

**Les chemins privés** peuvent éventuellement être ouverts au public avec l'accord des propriétaires. Il s'agit alors d'une tolérance. L'entretien revient au propriétaire.

**Les chemins du domaine public fluvial.** Ils se trouvent le long de la Loire.

### Un recensement nécessaire

Avec le temps, certains chemins ont été déplacés, perdus, ou simplement annexés par les riverains. On se souvient que certains chemins étaient empruntés par des jeunes dans les années 1970 pour un parcours en 4 L : ils ne

sont praticables aujourd'hui qu'à pied ou en bicyclette. Le recensement a permis d'établir la liste des voies communales et des chemins ruraux. Voir la carte en pages 6 et 7.

### Objectifs de l'opération

La finalité est de retrouver tous les chemins ruraux afin de favoriser la promenade à pied, à bicyclette ou à cheval et d'obtenir la restitution des chemins annexés. Plusieurs articles du code rural donnent pouvoir au maire pour exiger cette restitution sachant que la procé-



Le sentier des vaches entre Suèvres et Cour-sur-Loire

L'entretien des chemins par la commune près du Pont de la Planche (chemin des Herbagès, CR 12)

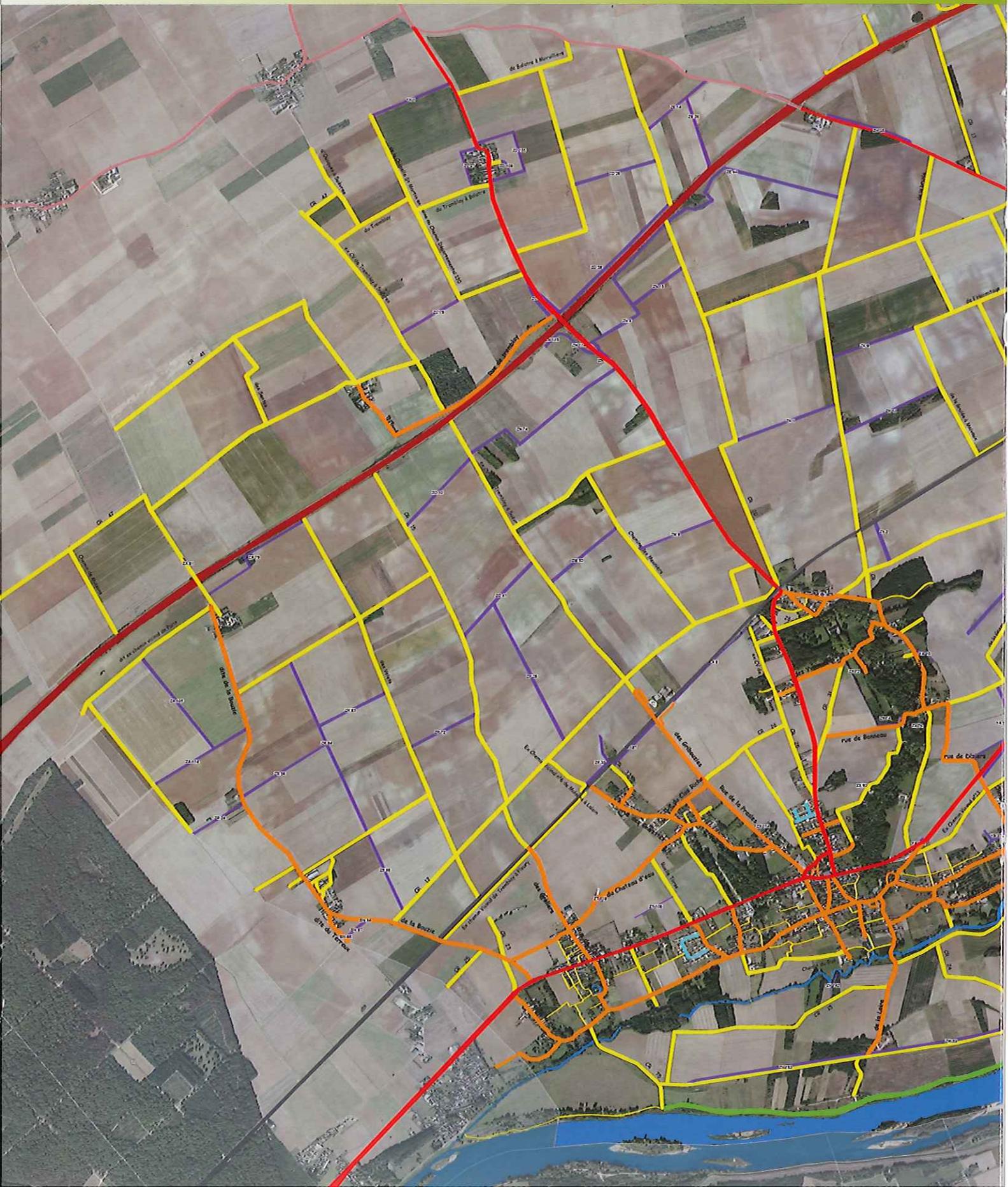


dure amiable est toujours préférable. Si la situation dure depuis plus de trente ans, l'accapareur peut revendiquer la propriété du chemin et invoquer la « prescription acquisitive trentenaire ». Toutefois, celle-ci devra être confirmée par un juge.

Il arrive aussi qu'une collectivité négocie avec un propriétaire pour acquérir un chemin privé particulièrement intéressant. Ce fut le cas ces derniers mois pour le « sentier des vaches » qui offre une très agréable promenade au bord de la Loire entre Suèvres et Cour-sur-Loire. ■

# SUÈVRES

*Voies communales...*



# SUÈVRES

... et chemins ruraux



**Photo satellitaire cartographiée, établie d'après celle de la Safer consultable en grand format à la mairie.**

- Voies communales
- Chemins ruraux
- Chemins de l'association foncière
- Chemins privés accessibles
- Chemin du domaine public fluvial
- Routes départementales
- Autoroute
- Voie ferrée

#### **Quelques observations parmi d'autres**

- Les extrémités du chemin de Montcellereux et du chemin de la Nui-trance vendues à la Zag Mer pendant le mandat d'Étienne Terrier, seront bientôt récupérées par la commune et la CCBVL.
- Les voies intérieures aux deux lotissements urbains sont privées.
- Le Gué de la Reine devait déboucher sur un chemin rural de l'autre côté de la Tronne.
- Le chemin rural de la Beloue devait sans doute se prolonger jusqu'à la Petite Beloue.
- Le chemin ouvert au public qui fait le tour du Domino appartient à la CCBVL.
- À l'exception du sentier des vaches, le chemin qui longe la Loire appartient au domaine public fluvial, propriété de l'État, accessible au public.
- Le chemin rural 74 part de Saint-Lubin, passe devant «A4 Nature», derrière le petit bois de la Grenouillère et arrive enfin à l'embranchement du hameau des Landes. Il est communal et pourrait facilement être aménagé en piste cyclable sans traverser la RD 2152.

# SUÈVRES

*De multiples randonnées*



Raphaël Pilleboue et Philippe Lamoureux sur le chemin de Saint-Jacques près du Domino en 2010.

## À pied

Plusieurs circuits existent qui s'entrecroisent, se complètent, se confondent parfois. Le Bureau du tourisme (ancien SI) a édité une brochure gratuite intitulée « *La randonnée des moulins* » qui permet de découvrir 10 moulins en deux heures, 14 moulins en trois heures et 15 moulins en quatre heures. Le circuit est balisé en jaune et répond aux critères du CDPR (Comité départemental de la randonnée pédestre). Le départ se situe au début de la rue Desjoyeux et descend vers le chemin des Sablonnards. Le Bureau organise aussi une randonnée d'automne avec trois circuits de 8, 12 et 20 km. D'autres chemins sont parcourus par les enfants des P'tites randos au mois de juin. Et puis bien sûr, les pèlerins de Saint-Jacques empruntent régulièrement la voie qui passe à Suèvres et mène à Compostelle. Tous ces itinéraires n'empêchent pas de partir à l'aventure et de découvrir au hasard, les sentiers discrets qui sentent bon l'aubépine au printemps et offrent à l'automne une récolte inattendue de noix tombées des arbres.

## À cheval

Les chemins ruraux sont praticables par les cavaliers mais pas forcément par les équipages. Les questions d'accessibilité et de sécurité se posent, surtout quand il faut traverser la RD 2152 : les chevaux peuvent être effrayés par la circulation. Les cavaliers connaissent bien le terrain et ont établi des circuits sûrs, tranquilles et agréables. Le passage du Gué des Grands-Moulins est toujours spectaculaire.

## À vélo

Suèvres se trouve sur le circuit de la Loire à vélo rive nord. Le moulin de Rochechouard a obtenu le fameux label *Loire à vélo*. Une signalétique à hauteur du Domino et du pont de Fleury invite les cyclistes à tourner vers le village. Pour les vacanciers de

la Grenouillère, un circuit a été fléché pour leur éviter de longer la départementale. Avec L'Étoile cyclo au printemps, plusieurs dizaines d'écoliers du département empruntent nos routes et chemins. Enfin, les Échappées à vélo devraient connaître cette année leur troisième édition. ■



La Loire à vélo et en famille sur la levée au-dessus du Domino.

## Le PDIPR, plan départemental de randonnées

Il existe un document établi par le conseil départemental qui répertorie les chemins de randonnée. C'est le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée institué par une loi en 1983. Le but du PDIPR est de protéger certains itinéraires et chemins en garantissant leur ouverture au public. Les chemins inscrits sont en général des chemins ruraux. Certaines voies communales peuvent également être inscrites au PDIPR à condition qu'elles ne soient pas dangereuses. L'intérêt de ce plan est de préserver les chemins ruraux (qui sont aliénables)

d'éventuelles convoitises. En effet, de 1945 à 2000, ce sont 200.000 km de chemins ruraux qui ont été supprimés du patrimoine des communes.

En 1997, Suèvres a inscrit au PDIPR une vingtaine de chemins et voies qui correspondent approximativement aux itinéraires de découverte des moulins établis par le syndicat d'initiative. Il est possible d'en ajouter de nouveaux ou d'inscrire les plus remarquables au PDESI (Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires) qui garantit la pratique d'activités sportives de pleine nature.

# SUÈVRES

## Cavaliers et meneurs d'équipage

**Une nouvelle association a été créée, « Les cavaliers et meneurs des gués de la Tronne ».** Les meneurs sont les conducteurs d'attelages. On compte une vingtaine de chevaux sur la commune et quelques équipages qui sortent régulièrement. Ils font la joie des enfants lors des fêtes.

*Promenade le long de la Loire et sur la levée.*



### Développer les promenades équestres

Les objectifs sont d'organiser des promenades entre amoureux des chevaux, de promouvoir le tourisme équestre, de participer à la protection de chemins et à la création d'ouvrages praticables par les cavaliers et les attelages, les gués par exemple. « Le potentiel de la commune en chemins ruraux est exceptionnel. C'est un atout incontestable que l'on entend bien développer », explique le jeune président Philippe Delgove qui anime l'association avec Josiane Judas, Virginie Teyssier, Bruno Dudilet et Stéphane Bertin. On se souvient aussi des « Attelages du Perche », une autre association qui a organisé plusieurs randonnées équestres à Suèvres.

### Chemins carrossables

Paysages variés, terrains plats, grands espaces, chemins carrossables, absence de véhicules automobiles, toutes les conditions sont réunies pour des promenades à cheval, en calèches, cabriolets ou autres landaus. On pense aux bords de Loire, au chemin des Grands-Herbages, à celui qui mène du Pont de la Planche à Ruabourg, aux chemins à travers champs jusqu'à la Grenouillère, aux petites routes qui mènent de Bonneau à Diziers, de la Folie à Laloin. Le cheminement récent du Domino est accessible aux cavaliers, alors pourquoi pas celui du futur plan d'eau de La Touche ? L'association a rencontré les responsables de la CCBVL et le maire de Suèvres pour évoquer ces sujets.

### Combien de gués ?

Le plus connu est le gué des Grands-Moulins, passage communal situé dans un cadre bucolique à souhait, à



*Traversée du gué des Grands-Moulins avec ce cheval appaloosa.*



la confluence de la Tronne de Diziers et de la Tronne de Mer. Le passage du Gué de la Reine (on trouve aussi l'appellation Gué du Roi) situé rue des Châteliers conduit en cul-de-sac à la rivière : ici, il était possible de traverser à gué avant le curage catastrophique de 1970. On sait qu'il existait aussi un gué à Ruabourg, au Pont de la Planche et vraisemblablement à hauteur de la carrière de sable, près du chemin de la Nuitrance. Ce chemin communal fait l'objet de toutes les attentions de l'association : une fois nettoyé, il pourrait offrir de nouveaux itinéraires vers la Grenouillère. ■

*Un havre de fraîcheur pour chevaux et cavaliers*

# SUÈVRES

*Un club pour fleurir le village*



*Un assemblage facile à réussir : clématite blanche et rose rouge.*

***Un club d'amateurs se met progressivement en place pour fleurir les rues du village. Il s'agit d'une initiative expérimentale, participative et citoyenne, chacun apportant ses idées et sa bonne volonté.***

## **Une première rencontre**

Samedi 7 janvier, une cinquantaine de passionnés, ou de curieux intéressés, se sont retrouvés pour évoquer ce qu'il était possible de faire pour embellir les rues du village. Jean-Yves Lesimple, conseiller municipal, et Jean-Marc Tréhondat, responsable de l'équipe technique, ont animé cette rencontre amicale. Plusieurs pistes ont été envisagées : fleurs annuelles ou vivaces, plants ou graines, petits arbustes persistants, bas des murs, pignons aveugles, décaissement, ajout de terre végétale, etc. Il s'agit d'une démarche individuelle visant à agrémenter les petits espaces disponibles devant ou à côté de sa porte. Elle est différente de l'ancien concours des maisons fleuries même s'il existe, évidemment, des points communs.

## **Un club informel**

Le projet est basé sur la bonne volonté, les rencontres entre amateurs, les échanges de plantes et de graines, les conseils mutuels, l'envie de faire. Aucune association n'est créée. Il s'agit d'un club informel qui permettra de communiquer par internet et réseaux sociaux entre personnes intéressées. Le marché mensuel pourrait aussi être le lieu de rencontre des amateurs. À qui donner mes géraniums vivaces Rozanne que j'ai dédoublés en mars ? Que faire des iris blancs que j'ai en trop suite au rajeunissement de

mon massif opéré en juillet ? Que faire de toutes ces graines de cosmos sulfureux récupérées en octobre ? Il suffit de communiquer par l'intermédiaire des trois adresses mail ci-dessous, de donner l'info et de prendre rendez-vous.  
angelina.mornay@sfr.fr  
lesimple.maulny@wanadoo.fr  
bernard.fauquembergue@laposte.net

## **Quelles plantes ?**

Il faut choisir celles qui demandent peu d'entretien : la rue Saint-Martin offre un échantillonnage exemplaire. On peut citer la grande euphorbe characias, les gauras blancs, tous les asters, les phlox, la grande marguerite, la valériane des murs, la petite campanule bleue. On peut assembler les narcisses avec le céraiste cotonneux qui fleurira après. L'acanthé et le millepertuis sont envahissants mais conviennent parfaitement pour un parterre fermé. Dans certains lieux humides, comme le ruisseau de la Motte, les arums font merveille. Ne pas oublier les graminées, les fougères, les hostas. Quant aux rosiers grimpants, rue des moulins par exemple, ils ne demandent aucun entretien sinon la taille annuelle. Une certaine clématite à Laloin mérite le détour. Rue de Gastines, ce sont des anémones du Japon qui reviennent chaque année à l'automne. À Fleury, les escholtzias ensoleillent la départementale. Pourquoi pas de petits arbustes : lavande, romarin, fusain panaché ? L'abélia est un petit persistant qui fleurit rose jusqu'en octobre, il est idéal et sans exigence. ■

*Beaucoup d'amateurs à la réunion du 7 janvier.*



# SUÈVRES

## Informations générales



Élections régionales en décembre 2015.

### Élections

**Élection présidentielle :** 1<sup>er</sup> tour dimanche 23 avril, 2<sup>ème</sup> tour dimanche 7 mai. Deux bureaux de vote seront installés salle Jean Lecointre, ancienne école maternelle en face du terrain de loisirs. Sans interruption de 8 h à 19 h.

**Élections législatives :** 1<sup>er</sup> tour dimanche 11 juin, 2<sup>ème</sup> tour dimanche 18 juin.

**Pièces à présenter :** carte d'identité ou passeport ou permis de conduire, carte d'électeur.

### « C'est pas tous les jours dimanche »

Dimanche 25 Juin ne sera pas un dimanche comme les autres mais un jour totalement décalé au cœur du village avec, à midi, un repas partagé dans la rue des Moulins suivi d'un parcours insolite qui mènera au stade de foot. Là, vers 15 h, *Les Poteaux de la Tronne*

### Maëlle Hermelin, championne de France

Le 21 janvier à Chambéry, Maëlle Hermelin a été sacrée championne de France de Gymnastique rythmique catégorie 16-17 ans National A. Elle est arrivée loin devant les 24 autres concurrentes, se démarquant par sa souplesse, sa grâce et son sourire. Cette jeune sodobrienne est élève en 1<sup>ère</sup> S sports-études au lycée Benjamin-Franklin à Orléans. Elle s'entraîne 17 heures par semaine et doit participer aux championnats de France par équipe en mars.



Maëlle au cours de la compétition

affronteront *Les Crampons des Moulins* pour un match exceptionnel commenté et arbitré par des clowns. Cette manifestation est organisée conjointe-

ment par la Compagnie Jean et Faustin et l'Association Sportive Football de Suèvres. Contact : 06.44.50.27.54.

### Rappels citoyens

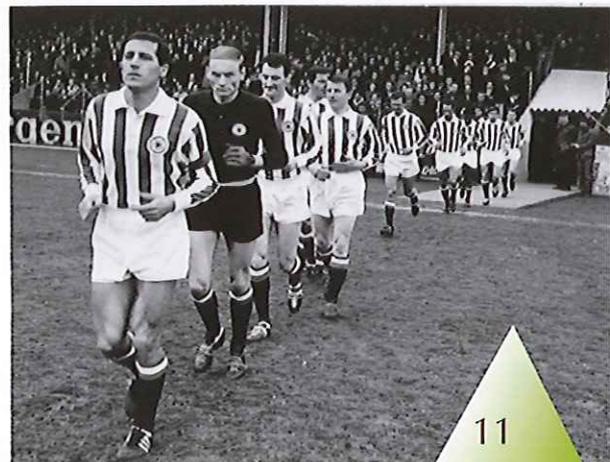
**Escargots.** Le ramassage de l'escargot de Bourgogne, ou escargot des vignes, est strictement interdit du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin (période de reproduction) et lorsque sa coquille a un diamètre inférieur à 3 cm. Le ramassage du petit gris est autorisé à la condition que sa coquille soit bordée (bourrelet à la base de la coquille, signe de l'âge adulte). Tout contrevenant s'expose à une amende pouvant aller jusqu'à 750 €.

**Haies.** Il est interdit de tailler les haies et les arbres durant la période de nidification des oiseaux, c'est-à-dire du 1<sup>er</sup> avril au 31 juillet. Cette mesure répond au règlement du parlement européen.



L'escargot des vignes, dans un jardin à Suèvres.

Le 25 juin, un match loufoque sur le terrain.



# SUÈVRES

## Au programme

### Bibliothèque, école Jean Desjoyeaux

**Ouverture** pour les enfants au retour des vacances de Pâques.  
**Appel aux dons** pour des livres d'enfants en parfait état, pas de couvertures abîmées, pas de pages déchirées ou gribouillées. S'adresser à la mairie.



Les animaux de la ferme sur le marché en 2016.

### Avril

**Samedi 1er**  
Soirée dansante AS Football  
**Dimanche 2 avril**  
Marché avec carnaval et animaux de la ferme  
**Mercredi 5 avril**  
Carnaval des écoles  
**Dimanche 9 avril**  
Compétition interne Gym sodobrienne  
**Dimanche 23 avril**  
1<sup>er</sup> tour présidentielle 8h-19h.  
Journée de la déportation  
**Samedi 29 et dimanche 30**  
Compétition régionale de gymnastique  
**Dimanche 30 avril**  
Ouverture du moulin Rochechouard

La brocante du vélo-club en 2016.

### Mai

**Du samedi 6 au lundi 8**  
Expo au moulin : laine mohair  
**Dimanche 7 mai**  
2<sup>ème</sup> tour présidentielle, 8h-19h.  
Marché avec cavaliers et calèches  
**Lundi 8 mai**  
Commémoration 8 mai  
AS Foot, challenge Maxime  
**Samedi 13 et dimanche 14**  
Expo de vannerie au moulin  
**Dimanche 14 mai**  
Rando des Parents d'élèves  
**Samedi 20 jusqu'au dimanche 28**  
Peintures à Saint-Lubin : l'hiver  
**Samedi 20 et dimanche 21**  
Expo au moulin : les pâtes de Maves  
**Dimanche 21 mai**  
Brocante du vélo-club  
**Du jeudi 25 au dimanche 28 mai**  
Expo au moulin : jeans recyclés  
**Samedi 27 mai**  
Fête du jeu du BEC



Pique-nique dans la rue le 4 juin 2016.

### Juin

**Du samedi 3 au lundi 5 juin**  
Peintures d'Esther à Rochechouard  
**Dimanche 4 juin**  
Marché avec pique-nique dans la rue Pierre-Pouteau  
**Samedi 10 et dimanche 11**  
Peintures d'Esther à Rochechouard  
**Dimanche 11 juin**  
1<sup>er</sup> tour des législatives.  
**Samedi 17 juin**  
Rochechouard : inauguration de la restauration du moulin avec « visite zigothématique » par Juliette.  
**Samedi 17 et dimanche 18**  
Journées « Patrimoine et moulins ». Pastels de Claudine au moulin.  
**Dimanche 18 juin**  
2<sup>ème</sup> tour des législatives.  
Cérémonie appel du 18 juin.  
**Samedi 24 et dimanche 25**  
Pastels de Claudine au moulin.  
Cochon de lait des pompiers.  
**Dimanche 25 juin**  
Première communion.  
Animation et repas rue des Moulins, football loufoque sur le terrain.  
**Vendredi 30 juin**  
Fête des écoles

### Fin juin

Parution du Suèvres magazine n° 10

